

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgta.net/article.php3?id_article=416

Loi Travail - Mobilisons-nous le 10 octobre

- Actualité - CGT CAM -



Date de mise en ligne : jeudi 5 octobre 2017

Description :

Madame Pénicaud a dit : « Les ordonnances renforcent le rôle des branches et des conventions collectives »

Le président a dit : "je ne cederai rien ! Ni aux faineants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes".

CGT Crédit Agricole

Et il signe "en public" !

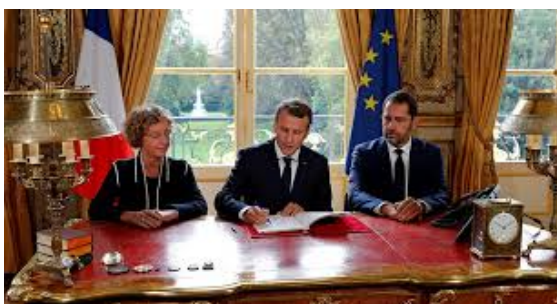
Et pourtant rien n'est figé …

- ▶ Le 31 août, Madame Pénicaud a dit :

« Les ordonnances renforcent le rôle des branches et des conventions collectives »

C'est rassurant, non ?

- ▶ Le 22 septembre, le Président signe les ordonnances :



Le sujet est-il clos ?

- ▶ le 25 septembre, BFM dit : "Les routiers, le FLOP"

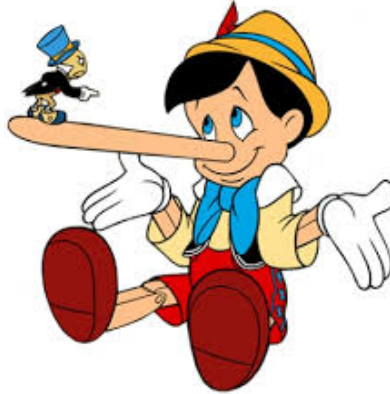


- ▶ le 05 octobre les journaux annoncent :



« Les routiers obtiennent la sanctuarisation de leurs primes conventionnelles dont le 13eme mois »

- ▶ CONCLUSION : Mme PENICCHIO nous a menti !!



« Les droits et avantages conventionnels des salariés sont bel et bien menacés !! »

- ▶ La CGT a dit :



"C'est dans la lutte et dans l'action, qu'on obtiendra satisfaction".



Alors n'attendons pas d'être totalement démunis pour réagir !!

Au Crédit Agricole, comme ailleurs, les conditions de vie et de travail des salariés sont menacées par ces ordonnances et ces politiques d'austérité.

Comme les routiers, nous pouvons exiger autre chose !



La CGT du Crédit Agricole appelle les salariés à la Grève et à la Manifestation

Tous ensemble le 10 octobre, Exigeons le maintien de nos droits !

Exigeons des services publics de qualité !!

Manifestons tous ensemble massivement !

Post-scriptum :

La Fédération CGT des personnels de la Banque et de l'assurance appelle à la Mobilisation